

RAPPORT DE LA COMMISSION « FINANCES ET ADMINISTRATION - FA »

Objet: Demande de crédit MI 18-2024-57 pour l'étude de réorganisation pour l'augmentation du nombre de classes à l'école Robert Hainard

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance le mardi 7 mai 2024, la commission Finances et Administration a examiné la demande de crédit pour l'étude réorganisation pour l'augmentation du nombre de classes à l'école Robert Hainard. Cette demande avait été présentée et votée en commission MI le 15 avril 2024. Elle fait suite à l'évolution du futur quartier de Vailly qui engendrera un besoin de classes. Une étude du SRED a revu à la baisse ce besoin, passant de 10 à 6 classes.

Un commissaire demande s'il s'agit de pavillons ou de bâtiments en dur ? Il est répondu que ce sera un bâtiment en dur.

Un commissaire demande également ce qu'il en est de cette demande de crédit si le référendum au PLQ de Vailly devait être accepté le 9 juin ? Le conseiller administratif répond qu'une remise aux normes est de toute manière nécessaire pour l'école de Robert Hainard. De plus, si le référendum devait être accepté, il faudrait tout de même effectuer ces travaux car l'État pourrait tout de même décider de poursuivre avec un autre projet. Plusieurs commissaires vont dans ce sens, avançant que si le quartier prévu par le PLQ ne se fait pas, un autre quartier, probablement plus dense, verra le jour.

Un commissaire s'interroge sur la fiabilité des chiffres du SRED qui lui semblent bas et affirme qu'il est nécessaire d'être prévoyant, qu'il faut peut-être même faire une réserve.

Un commissaire s'interroge sur le nombre de subventions par classe, estimant que le FIDU devrait entrer en matière totalement. Le Conseiller administratif répond que la demande a été faite auprès du FIDU qui devrait statuer après que la commune ait donné plus d'éléments. L'objectif est d'obtenir la subvention maximale de 700'000 CHF/classe octroyée pour une nouvelle école.

D'une manière générale, l'ensemble de la commission est d'avis qu'il est nécessaire d'aller de l'avant pour cette école. Beaucoup de retard au niveau des investissements pour les écoles a été pris, et qu'il s'agit maintenant de le rattraper avec des projets efficaces, sans ambitions démesurées. De plus, le besoin en locaux (parascolaire, école de musique) est criant et ces nouvelles classes permettront d'en dégager.

Après une discussion constructive, la commission vous recommande par

7 voix pour (7 membres présents)

d'accepter demande de crédit pour l'étude réorganisation pour l'augmentation du nombre de classes à l'école Robert Hainard d'un montant de 352'000 CHF. En cas de réalisation du projet, le crédit d'étude sera intégré au crédit principal qui sera voté ultérieurement. En cas de non-réalisation du projet, le crédit d'étude sera amorti au moyen de 1 annuité dès l'année de son abandon.

Bernex, le 7 mai 2024

La rapporteuse:
Marie-Laure Graf